AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ULP 27-3-73 494592

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
30 frs

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02 49043 ANGERS-CEDEX

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN N° 150 DE MARS 1973 - TOUS DEPARTEMENTS......... p. 10

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Dans la Vallée de la Loire et dans le département de la Vendée, la plupart des variétés ont atteint ou dépassé le stade sensible C3 D (séparation des écailles des bourgeons et apparition du sommet des boutons floraux). Les premières projections d'ascospores, encore faibles, viennent de se produire. Des contaminations pourraient donc avoir lieu lors des prochaines pluies. Par conséquent, un premier traitement doit être exécuté dès maintenant sur les variétés ayant atteint ou dépassé le stade sensible.

Sur les variétés à débourrement plus tardif, la protection devra être assurée au fur et à mesure que le stade sensible sera atteint.

Dans les vergers du Sud des départements de la Mayenne et de la Sarthe, les conditions de végétation sont sensiblement identiques à celles qui existent dans la Vallée de la Loire et les risques de contamination sont les mêmes. Un premier traitement peut donc être effectué dès maintenant.

Dans les vergers du Nord des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, il est encore trop tôt pour intervenir. De nouvelles informations seront communiquées prochainement.

TAVELURE DU POMMIER

Les premières projections d'ascospores ont eu lieu. Le stade sensible C3 D n'est pas encore tout à fait atteint sur la plupart des variétés commerciales. Sur ces variétés, il est donc trop tôt pour intervenir. Toutefois dans la Vallée de la Loire, dans le Sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne, ce stade sensible est sur le point d'être atteint. Par conséquent dans les vergers de ces régions un premier traitement devra être exécuté dès que le stade C3 D sera réalisé.

Sur les rares variétés ayant atteint ou dépassé ce stade, ce traitement devra être immédiat.

Dans les vergers du Nord des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, les projections d'ascospores ont également commencé. Il est cependant trop tôt pour intervenir, la végétation étant plus tardive.

OIDIUM DU POMMIER - Les premiers germes sont formés et sont déjà nombreux. Il est donc recommandé de profiter du traitement anti-tavelure pour assurer la protection contre l'oïdium.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER - Dans les rares vergers fortement attaqués, on peut effectuer actuellement un traitement cuprique qui aura également une action contre la tavelure.

CLOQUE ET MONILIA DU PECHER - Un nouveau traitement pourra être exécuté contre ces deux parasites, avec un fongicide organique de synthèse.

CORYNEUM ET GNOMONIA DU CERISIER - Un traitement cuprique peut être exécuté dès maintenant contre ces affections.

..../...



Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

LE TRAITEMENT DES MALADIES DES CEREALES EN VEGETATION

Les maladies des céréales suscitent un intérêt croissant dans les milieux céréaliers français. L'apparition, sur le marché des pesticides, de nouveaux fongicides systémiques, capables de combattre efficacement le complexe parasitaire que constituent ces maladies, semble intéressante à plusieurs égards: elle permet d'apporter une assurance supplémentaire de bonne récolte à l'agriculteur. Elle augmente, parfois de façon sensible, la qualité des lots, en améliorant le calibre et l'état sanitaire des grains. Dans les situations compromises par les attaques parasitaires, on constate des augmentations de rendement.

Ces applications paraissent donc bénéfiques.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces traitements sont faits sur milieu vivant, dont tous les termes sont dépendants les uns des autres et sont, de plus en constante évolution. Dans ces conditions et étant donné le manque d'expérience que nous avons de réalisations à grande échelle, il ne paraît pas souhaitable de généraliser abusivement ces applications, d'autant que l'agriculteur ne sera pas toujours gagnant. En effet, dans de nombreuses situations, les traitements ne se justifient pas, comme le montrent nos essais. Ils n'aboutiront, dans cette hypothèse, qu'à précipiter les évènements, à savoir, à plus ou moins brève échéance, soit faire apparaître d'autres maladies jusqu'ici peu dangereuses, soit induire des races de champignons résistantes aux fongicides en cause.

Par ailleurs, en dehors de ces considérations d'ordre général, nous attirons l'attention des agriculteurs sur le fait que les traitements doivent s'adresser à l'ensemble du complexe parasitaire et non à une maladie isolée, comme l'oïdium par exemple.

En effet, dans presque tous nos essais, nous avons constaté que chaque fois que nous combattions une maladie avec un produit très spécifique, l'effet bénéfique du traitement était anéanti par les autres champignons. Il va de soi que, dans les cas particuliers et sur certaines cultures comme l'orge de printemps, l'utilisation de produits spécifiques se justifie lorsqu'une maladie prend une importance trop grande. Il ne s'agit cependant, rappelons-le, que de cas particuliers.

Il apparaît donc que, dans l'état actuel de nos connaissance, une certaine réserve doit être observée.

A. CRESPY
Ingénieur d'Agronomie
Service de la Protection des Végétaux
RENNES

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 26 MARS 1973